

champlibre

N° 38 - mars 2011



Chers amis,
En ce début d'année 2011, la PMAF travaille sur tous les fronts : suppression des cages conventionnelles pour les poules pondeuses, arrêt possible de la castration chirurgicale en élevage porcin, sensibilisation des consommateurs aux différentes méthodes d'abattage... En parcourant ce Champ Libre, vous découvrirez que chacune de nos missions demande un travail de fond poussé, une expertise scientifique et zootechnique rigoureuse... sans oublier un moral d'acier ! Comme vous le savez, la PMAF se soucie aussi du sort des animaux de ferme dans d'autres pays. Vous constaterez, en lisant notre article sur les événements en Corée du Sud, qu'il reste un long chemin à parcourir pour faire évoluer la place des animaux d'élevage.

Vous avez répondu présents en utilisant des œufs « plein air » pour La Chandeleur et nous vous en remercions. Un tel soutien nous est indispensable pour mener à bien nos missions. Ensemble, grâce à vous, nous construisons chaque jour un monde meilleur pour les animaux de ferme. La route est longue, mais nous la poursuivons avec la plus grande détermination ! Bonne lecture,

G. Zuccolo

Ghislain Zuccolo
Directeur

PORCS

LA FIN DE LA CASTRATION DES PORCELETS SE PROFILE POUR 2018 !

Un accord européen vient d'être signé pour bannir la castration des porcelets.

A l'initiative de la Commission européenne, ces derniers mois, se sont tenues à Bruxelles plusieurs réunions mettant autour de la table les organisations représentatives des éleveurs, les industriels de l'agro-alimentaire, des distributeurs, des instituts de recherche, des ONG dont la PMAF, afin d'identifier les solutions pouvant offrir une alternative à la castration des porcelets.

Ces échanges ont abouti à la rédaction d'un manifeste signé par les acteurs cités ci-dessus, dans lequel ils déclarent leur volonté d'aboutir à **l'arrêt de la castration chirurgicale des porcelets d'ici 2018.**

La signature de cette déclaration est une nouvelle très encourageante, car la castration est l'une des pires mutilations auxquelles sont exposés les porcelets mâles lors de leur courte vie (les porcs ont également les dents épointées et la queue coupée). Parmi les premiers signataires de la déclaration, on compte la Fédération vétérinaire européenne, l'INRA et le Copa-Cogeca (organisations agricoles et coopératives de l'Union européenne).

Lors de la castration, les porcelets ressentent une douleur vive immédiate, qui peut persister jusqu'à 4 jours après l'opération puisqu'ils sont castrés à vif sans aucune forme d'anesthésie.

La castration est pratiquée pour éviter une odeur trop forte dans la viande, que l'on peut retrouver chez certains porcs du fait de la présence de certains composés métaboliques. Chaque année, 100 millions de porcelets sont ainsi castrés en Europe. D'autres méthodes limitent pourtant l'apparition de « l'odeur de verrat » (porc mâle entier, non castré), peu appréciée des consommateurs. Identifier, à l'abattoir, les carcasses porteuses de cette odeur est l'alternative la plus pertinente selon la PMAF. Cela permet de les écarter du circuit classique de consommation. La déclaration signée au niveau européen précise qu'à partir de 2012, l'emploi d'anesthésique et/ou d'analgésique devra permettre de gérer la douleur de la castration dans l'attente de 2018, année au cours de laquelle les porcelets ne devraient plus être castrés !

Cette déclaration est une avancée mais elle n'a aucun pouvoir contraignant. Pourtant, certains acteurs clés, notamment en France, tardent à signer !

Dans le cadre de sa campagne « Paillasson le cochon : le bonheur est dans la paille », la PMAF souhaite poursuivre son dialogue avec les professionnels de l'élevage et les industries agro-alimentaires pour bannir la castration des porcelets. Alerter l'opinion publique sur cette pratique cruelle est également essentiel afin que les professionnels comprennent la nécessité de rester mobilisés sur ce sujet. Pour que la PMAF puisse poursuivre son travail de fond sur ce dossier, réalisé bien souvent en coulisses, vos dons sont indispensables. Merci au nom des millions de porcelets qui comptent sur vous ! ●

PMAF



Protection mondiale
des animaux de ferme

PORCS p.1

La fin de la castration des porcelets se profile pour 2018 !

POULES PONDEUSES p.2

Une Chandeleur qui ne manque pas d'air !

2012 : le glas des cages conventionnelles va-t-il sonner ?

Une poule géante au salon Planète Durable 2011 !

ABATTAGE p.3

Des consommateurs avertis au niveau national !

INTERNATIONAL p.3

Exécution massive d'animaux d'élevage en Corée du Sud

La Hongrie : terre d'avenir pour le bien-être animal

TRANSPORT p.4

Le Mémento Réglementation Transport réédité !

PARTENARIAT p.4

La PMAF partenaire du Salon BiObermai 2011

FERME DES ANIMAUX p.4

Nous rêvons d'un tracteur !

■ POULES PONDEUSES Une Chandeleur qui ne manque pas d'air !

Pour la Chandeleur, la PMAF, avec le soutien de la Fondation 30 millions d'amis, a invité ses membres à sensibiliser leur entourage sur les conditions d'élevage des poules pondeuses. Dans le même temps, les écoles primaires françaises ont été sensibilisées.



Avec des crêpes aux œufs plein air, la Chandeleur devient une délicieuse occasion d'améliorer le quotidien des poules pondeuses. Fin février, les 20 000 membres et donateurs de la PMAF ont reçu affiches et dépliants leur proposant d'adopter « la Plein air Attitude ». Le dépliant « Fêtez la Chandeleur façon Wonderpoule » a eu un succès fou auprès des gourmands : vous en avez demandé plus de 1000 exemplaires

supplémentaires pour sensibiliser votre entourage !

Notre action ne s'est pas arrêtée là. Des fiches pédagogiques et des affiches ludiques présentant les différents modes d'élevage des poules ont été envoyées à 10 000 écoles primaires. Les différents modes de production des œufs et leurs impacts sur les poules pondeuses n'ont désormais plus de secrets pour les écoliers français. Les différents outils proposés ont été particulièrement appréciés par les enseignants qui ont pu dispenser un cours ludique sur le produit de consommation courante qu'est l'œuf. Pour la Chandeleur 2012, la PMAF et sa mascotte Wonderpoule renouvelleront cette opération en lui donnant une plus grande ampleur, compte tenu du succès rencontré par l'opération cette année. ●

+ Plus d'informations sur notre site : www.oeufs.org

Une poule géante au salon Planète Durable 2011 !

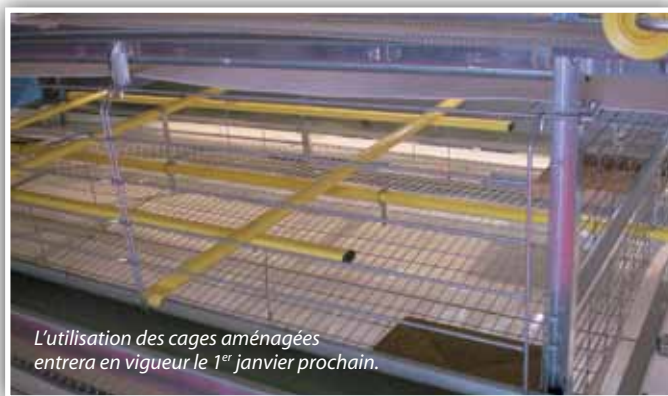
Le célèbre salon de la consommation durable accueillera Wonderpoule et des représentants de la PMAF du 31 mars au 3 avril prochain Porte de Versailles à Paris.

Les visiteurs de la 4^{ème} édition du salon Planète Durable auront la surprise, aux détours des allées, de se retrouver face à Wonderpoule, la mascotte géante de la PMAF, en chair et en plumes ! Plus de 30 000 visiteurs sont attendus cette année afin de rencontrer les nombreux exposants qui présenteront des choix de consommation responsable. Les entreprises sont aujourd'hui de plus en plus nombreuses à afficher une politique de développement durable. La PMAF souhaite, par sa présence à ce salon, rappeler que le bien-être animal fait partie intégrante du développement durable ! ●



2012 : le glas des cages conventionnelles va-t-il sonner ?

L'année 2012 verra entrer en vigueur l'interdiction des cages conventionnelles pour les poules pondeuses. Compte tenu de l'approche de cette échéance, en janvier dernier, la Commission européenne a réuni ceux qui seront les principaux acteurs de cette interdiction, à savoir les organisations représentatives d'éleveurs, d'ONG (la PMAF était représentée par Eurogroup pour les animaux) et des États membres. L'objectif était de dresser un premier bilan des mises aux normes déjà entamées dans les élevages.



L'utilisation des cages aménagées entrera en vigueur le 1^{er} janvier prochain.

Apartir du 1^{er} janvier 2012, les poules pondeuses pourront encore être élevées en cage mais celles-ci devront être « aménagées ». Elles devront offrir à chaque poule 750 cm² au lieu des 550 cm² actuels et être équipées d'un perchoir, d'une zone de grattage et d'un nid.

Il y a quelques semaines, le gouvernement polonais a demandé à ce que soit reportée l'échéance 2012, proposition à laquelle se sont bien heureusement opposés le Conseil Européen des Ministres de l'Agriculture et le Parlement européen.

Ce dernier a révélé qu'environ 30% des éleveurs de poules pondeuses en cage assurant la production d'œufs de l'Union Européenne ne seront probablement pas en mesure de respecter la date fatidique de 2012, compte tenu des faibles investissements réalisés.

La Commission a mis en garde les Etats membres contre la future circulation des œufs produits en cages « conventionnelles » et donc illégaux. Les règles concernant l'importation d'œufs provenant des pays tiers seront également réexaminées.

En France, également, la situation est inquiétante. Deux tiers des cages sont encore conventionnelles. La PMAF reste très mobilisée pour que la nouvelle réglementation fasse l'objet d'une stricte application et pour encourager les consommateurs à privilégier le choix des œufs plein air. ●

■ ABATTAGE

Des consommateurs avertis au niveau national !



2266 affiches ont été placées sur l'ensemble du territoire français.

Du 3 au 17 janvier, de grands panneaux alertaient le public sur les pratiques d'abattage sans étourdissement. Au total, 2 266 affiches ont été exposées dans 57 villes françaises. Ce n'est que sous la menace d'une action en justice que la société d'affichage a, en dernière minute, accepté nos affiches.

De nombreux médias se sont fait l'écho de cette campagne d'information, initiée par 8 grandes associations de protection animale*, dont la PMAF. Elles se sont réunies autour d'une revendication commune : informer le consommateur citoyen de la réalité des pratiques d'abattage. Un site internet www.abattagerituel.fr informe de manière précise et étayée sur les deux grandes méthodes d'abattage : avec ou sans étourdissement. Avec 20 articles dans la presse écrite, 6 interviews radio et 4 passages télé, la campagne a eu un bon retentissement médiatique. Mais c'est de loin sur internet que la campagne a été le plus commentée, par plus d'une soixantaine de sites, dont 12 à l'étranger.

En Europe, l'étourdissement au moment de l'abattage est en principe obligatoire. Il insensibilise de manière immédiate l'animal, qui ne ressentira pas les douleurs de la saignée. Mais une dérogation permet que, dans les cas d'abattages à caractères religieux, l'animal égorgé ne soit pas étourdi. Il est encore conscient lorsqu'on lui sectionne les artères carotides et éprouve de l'angoisse, de la douleur et du stress.

L'abattage sans étourdissement tend à devenir la règle en France. Pour des raisons principalement économiques, des animaux sont tués en pleine conscience et la viande est ensuite vendue sans étiquetage sur le mode d'abattage. En 2008, la Direction générale de l'alimentation estimait que 12% des bovins et 49% des ovins étaient tués sans étourdissement.

Nos 8 associations entendent poursuivre leur partenariat sur le long terme, pour que la réglementation évolue et que nous puissions parvenir au plus vite à l'interdiction totale des abattages sans étourdissement. ●

*L'Œuvre d'Assistance aux Bêtes d'Abattoir (OABA), La Fondation Brigitte Bardot (FBB), la Fondation Assistance aux Animaux (FAA), La Protection mondiale des animaux de ferme (PMAF), le Conseil National de la Protection Animale (CNPA), la Société Nationale pour la Défense des Animaux (SNDA) et la Confédération Nationale des SPA de France (CNSPA).

■ INTERNATIONAL

Exécution massive d'animaux d'élevage en Corée du Sud

En janvier dernier, en raison d'épidémies de fièvre aphteuse et grippe aviaire, la Corée du Sud a organisé la pire des éliminations d'animaux d'élevage (porcs, volailles et bovins) de son histoire.

Selon une enquête de l'association coréenne KARA, 90% des animaux abattus auraient été enterrés vivants ! Depuis fin novembre 2010, plus de deux millions d'animaux auraient été ainsi exterminés.

Face au constat de ces pratiques de mise à mort révoltantes, la PMAF a envoyé une requête à l'Ambassadeur de Corée du Sud en France, au ministère coréen de l'Agriculture ainsi qu'aux représentants de l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (O.I.E).

Outre le problème éthique soulevé par l'ampleur de ce massacre, la PMAF s'indigne des méthodes de mise à mort pratiquées.

Pourtant, la Corée du Sud est adhérente à l'O.I.E. qui a adopté un Code sanitaire encadrant les conditions d'abattage des animaux en cas d'épidémie. Ce code précise notamment que « lorsque des animaux sont abattus (...), les méthodes utilisées doivent entraîner la mort immédiate ou la perte immédiate de conscience qui doit persister jusqu'à la mort. »

La PMAF a appelé le gouvernement sud-coréen à observer strictement les recommandations de l'O.I.E. et à cesser immédiatement et définitivement ces pratiques intolérables d'extermination massive. ●

La Hongrie : terre d'avenir pour le bien-être animal ?



Dans le cadre de son développement international, et grâce au soutien de généreux donateurs, la PMAF a pris la décision d'apporter son soutien à la création d'un bureau de l'association dans ce pays.

De mars à juin, nous accueillerons dans nos locaux à Metz, Levente Pencz, un grand défenseur hongrois des animaux qui sera en charge de ce projet. Si vous parlez hongrois, contactez-nous car votre aide nous sera précieuse ! ●

■ TRANSPORT D'ANIMAUX VIVANTS

Le Mémento Réglementation Transport réédité !

« Encore BRAVO pour votre brochure ! »

Agent de la DDPP des Vosges.

« Je pense que votre guide est un outil précieux sur le terrain. » Gendarme et formatrice à l'École de gendarmerie de Fontainebleau.

« Vos brochures sont très bien faites et nous en donnons au personnel des abattoirs » Adjoint en chef des services vétérinaires du Nord.



Depuis plusieurs années, la PMAF, en partenariat avec Animals' Angels, édite une brochure destinée à accompagner les forces de l'ordre dans les efforts qu'elles déploient pour une bonne application de la réglementation

protégeant les animaux en cours de transport.

Depuis sa première édition, le succès de ce guide ne se dément pas. Ces 6 derniers mois, il nous en a été demandé plus de 300 exemplaires.

Notre guide « Transport d'animaux vivants – Mémento de la réglementation » est désormais épuisé et sera réédité dans les semaines à venir.

La nouvelle édition fera l'objet de quelques modifications, qui tiendront notamment compte des observations et recommandations formulées par les agents des forces de l'ordre qui l'utilisent au quotidien.

Dans un même temps, la PMAF continue de participer à la formation des forces de l'ordre, notre prochaine intervention étant prévue fin mars à l'École nationale de Gendarmerie de Fontainebleau. ●

■ PARTENARIAT

La PMAF partenaire du Salon BiObernai 2011

Le Salon de l'Agriculture Bio Alsacienne, qui se déroulera les 9, 10 et 11 septembre 2011 à Obernai près de Strasbourg, met à l'honneur le bien-être animal. Sollicitée par les organisateurs de Salon, la PMAF sera partenaire officiel de cette 8^{ème} édition.

Lieu d'échanges et de rencontres, le salon propose un parcours dynamique et ludique à la découverte de l'Agriculture Biologique et de ses valeurs. Le Salon BiObernai est consacré cette année au bien-être animal. Une thématique choisie face à la prise de conscience grandissante du consommateur, de plus en plus soucieux des conditions de vie des animaux d'élevage. « L'importance de notre alimentation et l'omniprésence des animaux dans notre environnement nous amènent à la question (...) : l'être humain peut-il être heureux, si l'animal et son bien-être ne sont pas pris en considération ? » s'interroge Maurice Meyer, fondateur de BiObernai.

La PMAF participe à la préparation de ce grand salon qui compte accueillir près de 22 000 visiteurs sur les trois jours. En plus des conférences et animations organisées, l'équipe de la PMAF tiendra deux stands, l'un sur l'élevage des poules pondeuses et l'autre sur celui des porcs. Nos mascottes Wonderpoule et Paillasson le cochon encourageront les visiteurs sur la nécessité de faire des choix de consommation responsables, respectueux du bien-être animal ! ●



Les balles de paille et foin stockées sur la ferme nécessitent l'usage d'un petit tracteur pour être manipulées.

■ FERME DES ANIMAUX

Nous rêvons d'un tracteur !

Les travaux d'aménagement de « La ferme des animaux » se poursuivent et la première phase des travaux dans les étables sera arrivée à son terme lorsque vous recevrez ce bulletin. Il nous faut désormais faire l'acquisition du matériel indispensable au bon fonctionnement de la ferme. Nous avons d'ores et déjà fait l'acquisition d'un véhicule utilitaire mais il nous faut désormais et en urgence acheter un tracteur d'occasion pour, notamment, curer le fumier et transporter d'un bâtiment à l'autre les ballots de paille et de foin qui pèsent plus de 300 kg. Le tracteur d'occasion que nous aimerions acheter est en vente au prix de 20 000 €, ce qui représente une somme trop importante pour notre budget. La PMAF espère donc pouvoir compter sur la générosité d'un ou plusieurs donateurs pour pouvoir faire cette acquisition. Nous remercions ceux d'entre vous qui voudront bien se manifester pour nous apporter une aide indispensable à la réalisation de cet achat. ●

